



# Les abolitions de l'esclavage

**Louis Blanc, « De l'abolition de l'esclavage aux colonies », in *Revue du Progrès*, 1840**

« L'abolition de l'esclavage est désormais un fait inévitable

On a posé cette question: Faut-il abolir l'esclavage ?

Or, qui oserait la résoudre d'une manière absolue par la négative ? Personne, pas même les colons. Il faut donc qu'elle soit résolue par l'affirmative. Car la laisser en suspens c'est prolonger un état de crise qui est évidemment la ruine des colonies, et tient le glaive suspendu sur la tête des colons.

Qu'on émancipe les nègres, il n'y aura pas une goutte de sang répandu: la grande expérience que viennent de faire les Anglais le prouve. Que les nègres s'émancipent eux-mêmes, nul ne peut dire où le soulèvement s'arrêtera. Entre l'exemple d'Antigue et celui de Saint-Domingue, il faut choisir.

L'autorité morale des Blancs est grande encore assurément, mais tout concourt aujourd'hui à l'ébranler. Que dire, que faire, quand des rapports officiels, venus des colonies, se terminent par des phrases comme celle-ci: «La terreur du poison est répandue dans le pays: par elle, l'esclave domine le maître !».

Et, à part ce que cette situation morale des colons a de douloureux, qui ne sait combien est pénible leur situation matérielle ? L'habitation étant inexpugnable devant la justice, les colons sont absolument sans crédit. L'apparition du sucre de betterave a jeté une perturbation grave dans leurs affaires. L'incertitude où tous les esprits sont retenus par le procès pendant entre l'esclavage et la liberté, s'oppose à la vente des terres et à celle des esclaves; elle arrête des entreprises dont le but peut se perdre dans les orages d'une révolution que chacun pressent. La traite, regardée pendant si longtemps comme une condition presque nécessaire de l'exploitation servile est abolie, et, d'un autre côté, il est prouvé que le sol cultivé par des mains esclaves est dix fois moins productif que cultivé par des mains libres.

Les colons se trouvent aujourd'hui dans une situation qui a certainement quelque chose de violent, et ce qui en multiplie les dangers, c'est l'existence de cette classe intermédiaire de gens de couleur, mulâtres ou noirs émancipés, qui rend en haine aux créoles tous les mépris qu'elle en reçoit.

Voici donc le moment venu de résoudre le problème: car s'il n'est résolu par la science, il le sera par la force.

Le principe de l'abolition est incontestable, mais l'application est difficile. (...)

Entre ceux qui ont été les maîtres et ceux qui ont été les esclaves, nous ne croyons pas qu'il y ait de fusion possible.

D'un autre côté, nous ne croyons pas qu'on puisse amener les nègres au travail si on ne les intéresse fortement par le double attrait des bénéfices et de l'association.

Le plan le plus rationnel, le plus humain, je dis mieux, le plus facilement réalisable, serait donc celui qui partirait de ces deux données: substitution d'une autre portion de la race blanche à celle qui est aujourd'hui en possession des colonies; introduction dans les colonies d'un ordre social fondé sur le principe de l'association et la répartition proportionnelle des bénéfices du travail entre les travailleurs.

Il s'agirait pour cela d'acheter les colonies aux colons.

Ce système pourra paraître hardi, mais il est certainement beaucoup moins aventureux qu'on ne serait tenté de le croire. La France possède quatre colonies à esclaves (non compris le Sénégal, qui est un comptoir), la Guadeloupe, la Martinique, Bourbon et la Guyane française. De ces quatre colonies, les plus importantes sont les deux premières, dont la valeur territoriale est à peu près d'un demi milliard, savoir: 330 385 450 fr. pour la Martinique, et 268 371 925 fr. pour la Guadeloupe. Ceci peut donner une idée approximative de la dépense à faire. Je ne rappellerai pas



# Les abolitions de l'esclavage

que, lorsqu'il a été question d'indemniser les émigrés, la France a bien su tirer un milliard de sa bourse. La situation financière du pays ne permettrait pas aujourd'hui un aussi grand sacrifice: ceci est hors de doute. Mais ce qui serait possible, le voici:

On paierait aux colons l'intérêt du capital d'achat, avec création d'un fonds pour l'amortissement de ce capital. L'Etat, devenu propriétaire, organiserait, aux colonies, des associations auxquelles serait livrée l'exploitation du sol, moyennant une redevance annuelle calculée de manière à faire face au paiement de l'intérêt et à l'amortissement du capital d'achat, somme à laquelle viendrait s'ajouter l'intérêt d'une indemnité pour le rachat des nègres; car cette indemnité nous paraît due; non que nous reconnaissions à l'homme un droit de propriété sur l'homme: ce prétendu droit n'est qu'un insolent brigandage. Mais ce brigandage n'est pas le crime des colons seulement; c'est le crime de toute cette société dont les colons font partie, de cette société qui a fait des lois infâmes pour protéger la traite, que dis-je ? pour l'encourager et la rendre plus odieusement féconde.

Il est généralement reconnu que les Européens sont incapables de se livrer, sous le soleil brûlant des colonies, à la culture de la terre. Mais il est des occupations fort utiles, nécessaires même, que ne leur interdirait point la sévérité du climat. La rigueur des fièvres pourrait céder à des travaux d'assainissement conduits avec intelligence, et dont les exemples ne manquent point. Le dessèchement des marais, à la Nouvelle-Orléans, a fait perdre à la fièvre jaune beaucoup de son intensité. D'ailleurs, il n'y a pas de raison pour que des Européens ne s'acclimatent pas dans ces colonies comme s'y sont acclimatés les créoles.

La difficulté, au surplus, se réduirait à créer des cadres qui pussent être remplis par les nègres, et ces cadres, pourquoi refuseraient-ils de les remplir, lorsqu'on leur aurait créé au travail un intérêt puissant, lorsque, par une organisation toute nouvelle, dont l'Etat aurait rédigé les clauses et surveillerait l'application rigoureuse, on aurait ménagé plus de repos à leurs forces, et qu'on aurait élevé leur moralité par la perspective des jouissances qui doivent être la récompense de tout labeur ?

Combiner avec l'abolition de l'esclavage une intrépide expérience tentée en vue de l'abolition du prolétariat, voilà qui serait digne au moins de la majesté d'un grand peuple. Puisque la nécessité veut que vous construisez par delà les mers un ordre social nouveau, ne prenez pas, pour cette construction, de hideuses ruines. N'introduisez pas, dans des contrées où la voix de l'humanité vous appelle si impérieusement, ces institutions sociales qui font de notre vieille Europe un horrible champ de bataille. Vous voulez innover ? Que l'innovation soit courageuse, qu'elle soit féconde pour le bonheur présent de cette race infortunée qu'on nomme, là-bas, les nègres, et pour le bonheur à venir de cette autre race, non moins infortunée, qu'on nomme ici le peuple.

L'émancipation des esclaves fait des colonies un terrain vierge, où peuvent être jetées les bases d'une civilisation toute neuve, où peut être tenté le glorieux essai de ces doctrines d'association et de véritable égalité qui germent aujourd'hui dans toutes les hautes intelligences et tous les nobles coeurs.

Mais le gouvernement actuel est-il capable de concevoir de telles pensées ? Question éternelle et désolante ! Qu'importe ! Il est bon que la discussion ose tout, et que rien ne soit passé sous silence de tout ce qui répond à ce grand travail intellectuel qui s'accomplit au sein des sociétés modernes. Car au-dessous de ces pouvoirs qui s'amoddisent de jour en jour, il y a, en France, le peuple, qui grandit silencieusement en courage, en vertus, en intelligence.

Et ce n'est ni dans les journaux, ni dans les livres, qu'il faut chercher les traces de cette singulière élaboration d'idées qui sera la gloire du XIXe siècle. Les journaux et la plupart des livres ne vivent depuis vingt ans que sur de vieilles idées, comme les pouvoirs ne vivent que sur des traditions caduques. Mais dans les ateliers de nos grandes villes, dans les réduits les plus obscurs de nos faubourgs, il s'opère un échange de sentiments profonds et de pensées hardies. C'est là, oui, là, que s'accomplit le véritable mouvement intellectuel de ce siècle, où les esprits peu attentifs n'aperçoivent que petits hommes et petites choses, parce qu'ils contemplent ce qui s'agit misérablement à la surface, et ne savent point voir ce qui vit au fond. Oui, ce qui caractérise l'époque où nous sommes, ce qui la rendra, dans l'histoire, glorieuse et originale entre toutes celles qui l'on précédée, c'est que le peuple s'y sera nourri d'idées tirées



# Les abolitions de l'esclavage

de lui-même, élaborées par lui; c'est que beaucoup d'hommes dont on avait cru toute l'existence absorbée par le travail du corps, auront vu plus clair dans les affaires de l'humanité que beaucoup d'hommes consacrés au travail de la tête; c'est enfin que le peuple aura fait lui-même son éducation le jour où il se présentera pour réclamer son droit et faire saluer sa royauté. »